

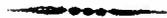
**V.**

**BUDGET**

**DU**

**MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

**POUR L'EXERCICE 1901.**



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1901 s'élève à . . . . . fr. 3,159,168 »

Les crédits votés pour 1900, y compris le crédit supplémentaire de 335,000 francs alloué par la loi du 9 mai de cette année, montent à . . . . . 3,404,228 »

Soit, pour 1901, une diminution de . . . . fr. 245,060 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante :

## A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1901 . . . . . fr.	3,155,168 »	
— 1900 . . . . .	<u>3,059,228 »</u>	
	AUGMENTATION. . . . fr.	95,940 »

## B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1901 . . . . . fr.	4,000 »	
— 1900 . . . . .	<u>345,000 »</u>	
	DIMINUTION. . . . fr.	341,000 »
Soit en moins pour l'exercice 1901. . . . fr.		<u>245,060 »</u>

Cette diminution se justifie comme il suit :

## PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE I<sup>er</sup>.

## ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Personnel des bureaux; traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours.*

Crédit demandé pour 1901 . . . . . fr.	411,090 »	
— alloué pour 1900 . . . . .	<u>403,150 »</u>	
	AUGMENTATION. . . . fr.	7,940 »

sollicitée en vue d'accorder au personnel les augmentations normales de traitement.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE III.

## CONSULATS.

ART. 8. — *Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi.*

Crédit demandé pour 1901 . . . . .	fr.	875,900	»
— alloué pour 1900 . . . . .		853,900	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	22,000	»

Cette augmentation résulte de la création d'un consulat général en Corée (Séoul).

## CHAPITRE V.

## DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.

ART. 11. — *Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences.*

Crédit demandé pour 1901 . . . . .	fr.	119,995	»
— alloué pour 1900 . . . . .		112,995	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	7,000	»

L'augmentation proposée permettra de faire face aux frais d'interprétariat du consulat général établi en Corée et de mettre le traitement du drogman à Téhéran mieux en rapport avec les services rendus par cet agent.

ART. 13. — *Frais de chancellerie; allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national.*

Crédit demandé pour 1901 . . . . .	fr.	53,000	»
— alloué pour 1900 . . . . .		23,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	30,000	»

Il arrive qu'un développement intense et subit de nos relations d'affaires avec un pays déterminé crée pour certains agents du service extérieur des charges exceptionnelles ne rentrant pas dans la catégorie des dépenses dont le remboursement est autorisé par la loi budgétaire. Le fait s'est produit récemment en Russie et en Chine.

En pareil cas, les traitements, fixés en vue d'une situation normale, ne répondent plus aux exigences réelles.

**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

Il pourrait être prématuré de modifier dès à présent le taux de certains traitements. La modification du libellé de l'article 13 et l'augmentation de crédit proposée permettront, dans les circonstances que l'on vient de viser, d'accorder aux agents une indemnité temporaire.

Il est entendu que si la situation qui nécessite les allocations dont il s'agit devenait normale et si, conséquemment, les charges supplémentaires prenaient un caractère permanent, on proposerait à la Législature de relever les traitements des agents intéressés.

**CHAPITRE VII.****COMMERCE. — ÉMIGRATION.**

**ART. 16.** — *Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du Recueil consulaire et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie.*

Crédit demandé pour 1901. . . . . fr.	107,000 »
— alloué pour 1900 . . . . .	80,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . . fr.	27,000 »

Le crédit de 80,000 francs voté pour l'exercice 1900 comprend une somme de 63,000 francs affectée aux bourses de voyage. L'augmentation sollicitée permettra de disposer pour cet objet d'une somme de 90,000 francs, c'est-à-dire de quinze bourses de 6,000 francs; on pourra donc conférer chaque année cinq bourses, les boursiers jouissant habituellement du subside pendant trois années consécutives.

**CHAPITRE VIII.****PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.**

**ART. 21.** — *Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (Crédit non limitatif.)*

Crédit demandé : 2,000 francs.

**ART. 22 (nouveau).** — *Secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse.*

Crédit demandé : 3,000 francs.

Les deux articles dont les libellés précédent proviennent du dédoublement de l'ancien article 21. Cette division est opérée en vue d'éviter la confusion

**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

de dépenses qui, par leur nature, ne peuvent faire l'objet d'un crédit limitatif (premier terme des pensions), avec d'autres qui sont soumises à la règle de la limitation budgétaire (secours).

L'augmentation de 2,000 francs, accusée par le total des deux crédits sollicités pour 1901 sur le montant de l'ancien crédit, se justifie par le fait que le nombre des agents dépendant du Ministère des Affaires Étrangères s'est notablement accru depuis quelques années.

**DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES**

---

**CHAPITRE IX.****SERVICES DIVERS.**

*ART. 24 (23 ancien . — Matériel de l'Administration centrale;  
frais extraordinaires.*

Crédit demandé : 4,000 francs.

Ce crédit est destiné à payer : 1° une dépense de 3,000 francs pour l'impression d'un nouveau fascicule du catalogue de la bibliothèque; 2° une dépense de 1,000 francs pour reliure d'archives et de volumes de la collection des arrêtés royaux et ministériels.

---

(6)

## PROJET DE LOI.

## WETSONTWERP.

**LÉOPOLD II,**

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres des Affaires Étrangères et des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics.

## ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1901 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de trois millions cent cinquante-cinq mille cent soixante-huit francs. fr. 3,155,168 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de quatre mille francs . . . 4,000 »

Soit ensemble à la somme de trois millions cent cinquante-neuf mille cent soixante-huit francs . . . fr. 3,159,168 »

conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 11 octobre 1900.

**LEOPOLD II,**

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op voorstel van Onze Ministers van Buitenlandsche Zaken en van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het wetsontwerp waarvan de inhoud volgt zal in Onzen naam aan de Wetgevende Kamers door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken worden voorgelegd.

## EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Buitenlandsche Zaken voor het dienstjaar 1901 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van drie millioen honderd vijf en vijftig duizend honderd acht en zestig frank . . . . . fr. 3,155,168 »

2° Voor de buitengewone uitgaven, op de som van vier duizend frank . . . . . 4,000 »

Te zamen, op de som van drie millioen honderd negen en vijftig duizend honderd acht en zestig frank . . . fr. 3,159,168 »

overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laken, den 11 October 1900.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Affaires Étrangères,*

P. DE FAVEREAU.

*Le Ministre des Finances  
et des Travaux publics,*

P. DE SMET DE NAEYER.

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Buitenlandsche Zaken,**De Minister van Financiën  
en Openbare Werken,*

**BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
POUR L'EXERCICE 1901.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>			
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 »	
2	Personnel des bureaux; traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours.	411,090 »	
3	Matériel . . . . .	49,500 »	514,590 »
4	Fonds secrets . . . . .	13,000 »	
5	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold . . . . .	20,000 »	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>LÉGATIONS.</b>			
6	Traitements des chefs de mission :		
	a) Allemagne . . . . .	58,000 »	
	b) Autriche-Hongrie . . . . .	58,000 »	
	c) Brésil . . . . .	30,000 »	
	d) Chine . . . . .	34,150 »	
	e) Danemark, Suède et Norvège . . . . .	25,000 »	
	f) Espagne . . . . .	50,000 »	
	g) États-Unis . . . . .	58,000 »	
	h) France . . . . .	58,000 »	
	i) Grande-Bretagne . . . . .	58,000 »	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BUITENLANDSCHE ZAKEN  
VOOR HET DIENSTJAAR 1901.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk
<b>EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.</b>			
<b>EERSTE HOOFDSTUK.</b>			
<b>HOOFDBEHEER.</b>			
1	Jaarwedde van den Minister . . . . .	21,000	
2	Jaarwedde van het personeel der bureelen, vergoedingen voor buitengewone werken en hulpelden . . . . .	411,000	
3	Materieel . . . . .	40,500	514,500
4	Geheime uitgaven . . . . .	15,000	
5	Aankoop van eere teekens voor de Leopoldsorde . . . . .	20,000	
<b>HOOFDSTUK II.</b>			
<b>GEZANTSCHAPPEN.</b>			
6	Jaarwedden der gezantschapshoofden :		
	a) Duitschland . . . . .	58,000	
	b) Oostenrijk-Hongarije . . . . .	58,000	
	c) Brazilië . . . . .	50,000	
	d) China . . . . .	54,150	
	e) Denemarken, Zweden en Noorwegen . . . . .	25,000	
	f) Spanje . . . . .	50,000	
	g) Vereenigde-Staten . . . . .	58,000	
	h) Frankrijk . . . . .	58,000	
	i) Groot-Brittanje . . . . .	58,000	

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	f) Grèce . . . . .	25,000 .	
	k) Italie . . . . .	38,000 .	
	l) Japon . . . . .	38,000 .	
	m) Grand-Duché de Luxembourg . . . . .	15,000 .	
	n) Mexique . . . . .	30,000 .	
	o) Pays-Bas . . . . .	38,000 .	
	p) Perse . . . . .	30,000 .	
	q) Portugal . . . . .	25,000 .	
	r) Roumanie . . . . .	25,000 .	
	s) Russie . . . . .	38,000 .	
	t) Saint-Siège . . . . .	30,000 .	
	u) Serbie . . . . .	25,000 .	
	v) Suisse . . . . .	15,000 .	
	w) Turquie . . . . .	30,000 .	
		811,150 .	1,011,150 .
7	Traitements des conseillers et secrétaires . . . . .	200,000 .	
	<b>CHAPITRE III.</b>		
	CONSULATS.		
8	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi . . . . .	875,900 .	875,900 .
	<b>CHAPITRE IV.</b>		
	FRAIS DE VOYAGE.		
9	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses . . . . .	190,000 .	190,000 .

## BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	j) Griekenland. . . . .	25,000 .	
	k) Italië . . . . .	58,000 .	
	l) Japan . . . . .	58,000 .	
	m) Groot-hertogdom Luxemburg . . . . .	15,000 .	
	n) Mexico . . . . .	50,000 .	
	o) Nederland . . . . .	58,000 .	
	p) Perzië . . . . .	50,000 .	
	q) Portugal . . . . .	25,000 .	
	r) Rumenië . . . . .	25,000 .	
	s) Rusland . . . . .	58,000 .	
	t) Heilige-Stoel . . . . .	50,000 .	
	u) Servië . . . . .	25,000 .	
	v) Zwitserland . . . . .	15,000 .	
	w) Turkije . . . . .	50,000 .	
		811,150 .	1,011,150 .
7	Jaarwedden der gezantschapsraadsheeren en secretarissen . . . . .	200,000 .	
	<b>HOOFDSTUK III.</b>		
	CONSULATEN.		
8	Jaarwedden der consulaire ambtenaren en vergoedingen aan enkele onbezoldigde agenten, met de bevoegdheid, voor de Regeering, om de ongebruikt gebleven sommen tot een beliep van 50,000 frank aan de consulaire rondreizen te besteden . . . . .	875,900 .	875,900 .
	<b>HOOFDSTUK IV.</b>		
	REISKOSTEN.		
9	Reiskosten voor agenten van den buitendienst en van het Hoofd-beheer, vergoedingen voor huisvestingskosten aan enkele diplomatische agenten, kosten van koeriers, rijdende bodeu, verschillende reizen . . . . .	100,000 .	100,000 .

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES,	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE V.</b>			
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
10	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris . . . . .	14,000 "	
11	Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences . . . . .	119,995 "	
12	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels . . . . .	153,000 "	521,995 "
15	Frais de chancellerie; allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national . . . . .	55,000 "	
<b>CHAPITRE VI.</b>			
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
14	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	65,000 "	
15	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves.	700 "	65,700 "
<b>CHAPITRE VII.</b>			
COMMERCE. — ÉMIGRATION.			
16	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie . . . . .	107,000 "	
17	Musée commercial: échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque . . . . .	20,000 "	
18	Service de l'émigration . . . . .	20,000 "	169,855 "
19	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers . . . . .	6,855 "	
20	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international. . . . .	10,000 "	

## BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG.)

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK V.</b>			
VERSCHILLENDE UITGAVEN BETREFFENDE DE GEZANTSCHAPPEN EN CONSULATEN.			
10	Jaarwedde van eenen kanselier en van eenen klerk der kanselarij, te Parijs . . . . .	14,000 •	
11	Jaarwedden van drogmans, kosten voor geleerden en tolken, jaarwedden en toelagen aan verscheidene beambten in verschillende verblijfplaatsen . . . . .	110,595 •	
12	Kosten van briefwisseling van het Hoofdbureau met de agentschappen, alsmede van brief- wisseling onder deze; voorloopige hulp aan behoeftige Belgen; aankoop en onderhoud van vlaggen, wapenborden, zegels, stempels; aankoop, afschrift en vertaling van stukken; buitengewone en toevallige kosten . . . . .	135,000 •	321,995 •
13	Kanselarijcosten; buitengewone en tijdelijke verleeningen aan agenten van den buitenlandschen dienst in vergoeding van uitzonderlijk op hen genomen lasten in 't belang van den nationalen koophandel . . . . .	53,000 •	
<b>HOOFDSTUK VI.</b>			
BUITENGEWONE ZENDINGEN, WACHTGELDEN EN ONVOORZIENE UITGAVEN			
14	Buitengewone zendingen, wachtgelden en onvoorziene uitgaven niet afzonderlijk ver- meld op de Begrooting . . . . .	65,000 •	
15	Aandeel van België, voor het tweede vóórlaatste der verloopende jaren, in de kosten van het bijzonder Bureau voor de uitwisseling van bescheiden en inlichtingen over den slavenhandel . . . . .	700 •	65,700 •
<b>HOOFDSTUK VII.</b>			
KOOPHANDEL. — LANDVERHUIZING.			
16	Verschiedene kosten en aanmoedigingen voor den koophandel; aankoop van bescheiden over koophandel; uitgave van de <i>Consulaire Verzameling</i> en van andere werken, waarbij de koophandel en de nijverheid belang hebben . . . . .	107,000 •	
17	Handels-Museum: stalen, meubelen en materieel; tijdschriften; boekerij . . . . .	20,000 •	
18	Dienst der landverhuizing . . . . .	20,000 •	169,833 •
19	Aandeel van België in de kosten der Internationale Vereeniging voor de uitgave der tolltarieven . . . . .	6,833 •	
20	Jaarwedde van eenen Belgischen ambtenaar bij het Internationaal Koloniaal Instituut . . . . .	10,000 •	

## BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.			
21	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (Crédit non limitatif). . . . .	2,000 *	6,000
22	Secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse. . . . .	3,000 *	
23	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent. . . . .	1,000 *	
TOTAL . . . . . fr.			3,155,168 *
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>			
<b>CHAPITRE IX.</b>			
SERVICES DIVERS.			
24	Matériel de l'Administration centrale; frais extraordinaires . . . . .	4,000 *	4,000 *
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES . . . . . fr.			3,159,168 *

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 11 octobre 1900.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Affaires Étrangères,*

P. DE FAVEREAU.

*Le Ministre des Finances et des Travaux publics,*

P. DE SMET DE NAEYER,

## BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BUITENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK VIII.</b>			
PENSIOENEN, HULPGELDEN EN ACHTERSTALLIGE SCHULDVORDERINGEN.			
21	Eerste termijn van de des voorkomend te verleenen pensioenen. (Onbepaald krediet.)	2,000 •	
22	Hulpgelden aan ambtenaren, beambten of onbenoemde agenten, aan hunne weduwen of kinderen, die geen recht op een pensioen, maar uit hoofde van hunnen behoeligen toestand, aanspraak hebben op het bekomen van een hulpgeld . . . . .	3,000 •	6,000 •
23	Achterstallige schuldvorderingen der vorige jaren die niet konden verheffend worden op de Begrooting van het jaar, waarop zij betrekking hebben . . . . .	1,000 •	
TOTAAL . . . fr.			3,153,168 •
<b>TWEDE SECTIE. — BUITENGEWONE UITGAVEN.</b>			
<b>HOOFDSTUK IX.</b>			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
24	Materieel van het Hoofdbeheer; buitengewone onkosten . . . . .	4,000 •	4,000 •
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BUITENLANDSCHE ZAKEN. . fr.			3,153,168 •

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit  
van 11 October 1900.

**LÉOPOLD.**

VAN 'S KONINGS WEGE:

*De Minister van Buitenlandsche Zaken,*

P. DE FAVEREAU.

*De Minister van Financiën en Openbare Werken,*

P. DE SMET DE NAEYER.

(16)

## **DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

## **BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

**pour l'exercice 1901.**

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1901.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>				
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1		Traitement du Ministre. . . . .		
		<i>Personnel des bureaux; traitements, indemnités pour travaux extraordinaires et secours :</i>		
		GRADE.	Nombre d'agents du même grade.	MONTANT de la DÉPENSE.
		Secrétaire général . . . . .	1	12,000 »
		Directeur général . . . . .	5	58,000 »
		Chef du cabinet . . . . .	1	10,000 »
		Chef de division . . . . .	7	49,800 »
		Bibliothécaire . . . . .	1	7,200 »
		Chef de bureau . . . . .	12	57,400 »
		Chef de l'expédition . . . . .	1	4,500 »
		Commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	8	55,700 »
		Expert en tissus . . . . .	1	5,600 »
2		Commis de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	15	40,440 »
		Commis étalagiste . . . . .	1	2,925 »
		Commis de 5 <sup>e</sup> classe . . . . .	12	50,925 »
		Expéditionnaire . . . . .	14	29,600 »
		Huissier de cabinet . . . . .	1	2,275 »
		Huissier de salle . . . . .	1	2,200 »
		Messenger . . . . .	17	55,550 »
		Lampiste . . . . .	1	2,000 »
		Garde du mobilier . . . . .	1	1,825 »
		Fendeur . . . . .	4	4,800 »
		Nettoyeuse . . . . .	8	7,200 »
		Concierge . . . . .	5	2,250 »
		Supplément de traitement aux agents chargés du service du matériel . . . . .		1,400 »
		Salaires des gens de peine temporaires . . . . .		1,200 »
		Indemnités pour travaux extraordinaires et secours . . . . .		10,000 »
		Fonds destiné aux nécessités imprévues . . . . .		5,000 »
				411,000 »
		<i>Matériel :</i>		
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat d'imprimés, de manuscrits et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance avec l'intérieur, abonnements aux journaux et écrits périodiques et autres menus frais . . . . .		22,250 »
	b.	Éclairage et chauffage . . . . .		15,750 »
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. . . . .		11,500 »
4		Fonds secrets . . . . .		
5		Achat de décorations de l'Ordre de Léopold . . . . .		
<b>TOTAL DU CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				<b>. . . fr.</b>

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
411,090 »	403,150 »	7,940 »	»	594,325 »	587,257 21	
49,500 »	49,500 »	»	»	57,000 »	53,991 55	
15,000 »	15,000 »	»	»	15,000 »	15,000 »	
20,000 »	20,000 »	»	»	20,000 »	20,000 »	
514,590 »	506,650 »	7,940 »	»	505,525 »	493,248 56	
AUGMENTATION. . . fr.		7,940 »				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1901.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE II.</b>		
<b>LÉGATIONS.</b>		
<i>Traitements des chefs de mission.</i>		
	a.	ALLEMAGNE. . . . . — Traitement d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	b.	AUTRICHE-HONGRIE. . . . . — — — — —
	c.	BRESIL . . . . . — — d'un Ministre résident. . . . .
	d.	CHINE . . . . . — — — — —
	e.	DANEMARK, SUÈDE ET NORWÈGE. — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	f.	ESPAGNE. . . . . — — — — —
	g.	ÉTATS-UNIS . . . . . — — d'un Ministre résident. . . . .
	h.	FRANCE . . . . . — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	i.	GRANDE-BRETAGNE. . . . . — — — — —
	j.	GRÈCE . . . . . — — — — —
6	k.	ITALIE . . . . . — — — — —
	l.	JAPON . . . . . — — — — —
	m.	GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. — — d'un Chargé d'affaires. . . . .
	n.	MEXIQUE . . . . . — — d'un Ministre résident . . . . .
	o.	PAYS-BAS . . . . . — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	p.	PERSE . . . . . — — d'un Ministre résident. . . . .
	q.	PORTUGAL . . . . . — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	r.	ROUMANIE . . . . . — — d'un Ministre résident. . . . .
	s.	RUSSIE . . . . . — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	t.	SAINT-SIÈGE . . . . . — — — — —
	u.	SERBIE . . . . . — — d'un Ministre résident . . . . .
	v.	SUISSE . . . . . — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
	w.	TURQUIE. . . . . — — — — —
7	*	Traitements des conseillers et secrétaires . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
30,000	30,000	»	»	50,000	50,000	»
34,150	34,150	»	»	34,150	34,150	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	50,000	»
38,000	38,000	»	»	38,000	50,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
58,000	58,000	»	»	38,000	58,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	»	»
38,000	38,000	»	»	58,000	58,000	»
38,000	38,000	»	»	58,000	58,000	»
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000	»
30,000	30,000	»	»	50,000	30,000	»
38,000	38,000	»	»	58,000	38,000	»
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	25,000	»
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000	»
30,000	30,000	»	»	26,000	26,000	»
25,000	25,000	»	»	25,000	24,950	65
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000	»
30,000	50,000	»	»	50,000	29,758	54
200,000	200,000	»	»	200,000	167,500	»
1,011,150	1,011,150	»	»	1,007,150	941,558	99

## BUDGET DE L'EXERCICE 1901.

NUMÉRO des articles	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE III.</b>		
<b>CONSULATS.</b>		
8	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués, avec faculté pour le Gouvernement d'affecter à des explorations consulaires, jusqu'à concurrence de 50,000 francs, les sommes restées sans emploi . . . . .
TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.		
<b>CHAPITRE IV.</b>		
<b>FRAIS DE VOYAGE.</b>		
9	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'Administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses. . .
TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.		
<b>CHAPITRE V.</b>		
<b>DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.</b>		
10	»	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris . . . . .
11	»	Traitements de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, traitements et indemnités à des employés dans diverses résidences . . . . .
12	»	Frais de correspondance de l'Administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels . . . . .
13	»	Frais de chancellerie; allocations exceptionnelles et temporaires à des agents du service extérieur en compensation de charges exceptionnelles assumées dans l'intérêt du commerce national . . . . .
TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.		
<b>CHAPITRE VI.</b>		
<b>MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>		
14	»	Missions extraordinaires; frais relatifs aux traités et conventions; traitements d'inactivité; frais de dernière maladie et d'inhumation; indemnités à des agents autres que ceux de l'Administration centrale, pour travaux extraordinaires ou situation malheureuse résultant de circonstances indépendantes de leur volonté; dépenses imprévues non libellées au Budget. . .
15	»	Quote-part de la Belgique, pour l'antépénultième des années écoulées, dans les frais du Bureau spécial d'échange de documents et de renseignements sur la traite des esclaves . . . . .
TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
875,900	855,900	22,000	»	855,900	781,577 92	a) Buenos-Ayres . . . 25,000 Suppl. 5,000 Caracas . . . 24,000 » 3,000 Lima . . . 25,000 » 3,000 Guatemala . . . 22,000 » 3,000 Santiago (Chili) . . . 22,000 » 3,000 Bombay . . . 25,000 » Tanger . . . 25,000 » Hankow . . . 24,000 » Philadelphie . . . 24,000 » Pretoria . . . 25,000 » Bangkok . . . 22,000 » Séoul . . . 22,000 » Sophia . . . 22,000 » Tunis . . . 22,000 » Liverpool . . . 21,000 » Ottawa . . . 21,000 » Smyrne . . . 21,000 » Constantinople . . . 20,000 » Moscou . . . 20,000 » Cologne . . . 19,000 » Batavia . . . 18,000 » Le Caire . . . 18,000 » Calcutta . . . 18,000 » La Havane . . . 18,000 » Hongkong . . . 18,000 » St. Croix de Tenerife . . . 18,000 » Shanghai . . . 18,000 » Tientsin . . . 18,000 » Durban . . . 16,000 » Melbourne . . . 16,000 » San Francisco . . . 16,000 » Ekaterinoslaw . . . 14,000 » Yokohama . . . 14,000 » Rotterdam . . . 10,000 » Vice-consuls . . . 157,000 » Explorations . . . 40,000 » Indemnités . . . 6,900 » Fr. 855,900 Fr. 17,000 Fr. 875,900
875,900	855,900	22,000	»	855,900	781,577 92	
AUGMENTATION . . fr.		22,000 »				
190,000	190,000	»	»	260,000	167,557 55	
190,000	190,000	»	»	260,000	167,557 55	
14,000	14,000	»	»	14,000	15,750 »	b) Alexandrie. — 1 khavass . . fr. 1,000 Alep. — 1 id. . . . 600 Andrinople. — 1 id. . . . 500 Athènes. — 1 élève drogman. 6,000 Bangkok. — 1 gardien (mit de pavillon) . . . 850 Belgrade. — 1 drogman . . . 5,000 Beyrouth. — 1 khavass . . . 1,000 — — 1 élève-interp. . . 4,500 Brousse. — 1 khavass . . . 600 Constantinople. — 2 drogman . . . 17,000 — — 1 com. de chanc. . . 6,000 — — 2 khavass . . . 2,600 — — 1 capou-oglan . . . 560 Ekaterinoslaw. — 1 élève-interp. . . 6,000 Hankow. — 1 lettré interp. . . 6,000 Le Caire (cons gén.) 2 khavass . . . 2,000 — (cons.) — 1 id. . . . 800 Pekin. — 1 lettré . . . 6,000 — — 1 élève-interp. . . 6,000 Philippopoli. — 1 khavass . . . 800 Port-Saïd. — 1 id. . . . 900 Salonique. — 1 id. . . . 750 Samsoun. — 1 id. . . . 600 Séoul. — 1 interprète . . . 6,000 Shanghai. — 1 lettré . . . 1,000 Smyrne. — 1 khavass . . . 800 Sophia. — 1 drogman . . . 3,000 — — 1 khavass . . . 1,200 Tanger (cons. gén.) 1 drogman . . . 6,000 — id. — 1 chancelier . . . 1,200 — id. — 1 khavass . . . 1,450 — (cons.) — 1 id. . . . 600 Téhéran. — 1 drogman . . . 6,000 — — 4 ghoulams . . . 7,000 — — garde militaire } Trebizonde. — 1 khavass . . . 500 Tripoli. — 1 id. . . . 800 Varna. — 1 id. . . . 800 Yedo. — 1 lettré-interp. . . 6,000 Divers et imprévu . . . 4,385 Fr. 110,995
110,995	112,995	7,000	»	112,995	92,129 79	
155,000	155,000	»	»	255,000	252,995 55	
25,000	25,000	50,000	»	23,000	25,000 »	c) Allemagne . . . . . 2,000 Autriche-Hongrie . . . . . 2,000 A REPORTER . . fr. 4,000
321,995	284,995	37,000	»	584,995	561,873 54	
AUGMENTATION . . fr.		37,000 »				
65,000	65,000	»	»	66,000	58,501 08	
700	700	»	»	700	457 28	
65,700	65,700	»	»	66,700	58,958 36	

( Voir suite de la note à la page suivante. )

## BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE VII.</b>		
COMMERCE. — ÉMIGRATION.		
16	»	Frais divers et encouragements au commerce; achat de documents commerciaux; publication du <i>Recueil consulaire</i> et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie . . . . .
17	»	Musée commercial : échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque . . . . .
18	»	Service de l'émigration . . . . .
19	»	Quote-part de la Belgique dans les frais de l'Union internationale pour la publication des tarifs douaniers . . . . .
20	»	Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international. . . . .
TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.		
<b>CHAPITRE VIII.</b>		
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.		
21	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. ( <i>Crédit non limitatif.</i> ) . . . . .
22	»	Secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse . . . . .
23	»	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent . . . . .
TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.		
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE IX.</b>		
SERVICES DIVERS.		
24	»	Matériel de l'Administration centrale; frais extraordinaires . . . . .
,	»	Subside à la Conférence internationale sur le régime des sucres ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
,	»	Acquisition et appropriation d'un hôtel pour la légation de Belgique à Constantinople ( <i>pr<sup>m</sup> mém.</i> ). . . . .
TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
						Raport. . fr. 4,000
107,000	80,000	27,000	»	80,000	75,785 70	Chine. . . . . 2,000
20,000	20,000	»	»	20,000	17,245 84	France . . . . . 2,000
26,000	26,000	»	»	26,000	20,941 70	Grande-Bretagne . . . . . 2,000
6,835	6,835	»	»	6,835	6,835 »	Italie. . . . . 2,000
10,000	10,000	»	»	10,000	10,000 »	Japon { Légation . . . . . 2,000
						Vice-cons. à Yokobama . . . . . 3,000
						Pays-Bas . . . . . 2,000
						Russie . . . . . 2,000
						Turquie . . . . . 2,000
						Allocation à des agents dans l'intérêt du commerce . . . . . 50,000
169,835	142,835	27,000	»	142,855	130,802 24	Fr. 53,000
AUGMENTATION. . fr.		27,000				
2,000	3,000	2,000	»	3,000	2,625	»
3,000						
1,000	1,000	»	»	1,000	1,835 82	
6,000	4,000	2,000	»	4,000	4,460 82	
AUGMENTATION. . fr.		2,000				
4,000	10,000	»	6,000	12,000	»	
»	»	»	»	»	9,140 45	
»	535,000	»	535,000	»	»	
4,000	543,000	»	541,000	12,000	9,140 45	
DIMINUTION. . fr.		341,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>	
I.	Administration centrale. . . . .
II.	Légations . . . . .
III.	Consulats . . . . .
IV.	Frais de voyage . . . . .
V.	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats . . . . .
VI.	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues, . . . . .
VII.	Commerce. — Émigration. . . . .
VIII.	Pensions, secours et créances arriérées . . . . .
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>	
IX.	Services divers . . . . .
TOTAUX. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DIFFERENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1899.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
514,590 »	506,650 »	7,940 »	»	505,525 »	495,248 56	
1,011,150 »	1,011,150 »	»	»	1,007,150 »	941,558 99	
875,900 »	853,900 »	22,000 »	»	835,900 »	781,577 92	
190,000 »	190,000 »	»	»	260,000 »	167,357 53	
521,995 »	284,995 »	57,000 »	»	584,995 »	561,873 54	
65,700 »	65,700 »	»	»	66,700 »	58,938 56	
169,853 »	142,853 »	27,000 »	»	142,853 »	150,802 24	
6,000 »	4,000 »	2,000 »	»	4,000 »	4,460 82	
4,000 »	345,000 »	»	341,000 »	12,000 »	9,140 45	
3,159,168 »	3,404,228 »	95,940 »	341,000 »	3,236,903 »	2,950,758 01	
DIMINUTION. . . . fr.		245,060 »				

(98)